

Appel d'offres public
Projet : 2021-16

Projet : **Remplacement des couvre-planchers des logements**

Propriétaire : Office d'habitation de l'Outaouais et
Habitations Outaouais Métropolitain
649, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8G1
Téléphone : 819 568-0033

Description : L'Office d'habitation de l'Outaouais gère un parc immobilier de plus de 3 500 logements et sollicite des soumissions pour des travaux de remplacement des couvre-planchers des logements situés aux différents ensembles immobiliers de l'OHO et HOM.

Les personnes et les entreprises intéressées peuvent se procurer les documents de soumission à partir du **19 avril 2021** en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec l'un des représentants par téléphone au numéro 1 866-669-7326 ou en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Également, les personnes intéressées peuvent consulter les documents d'appel d'offres aux associations de la construction régionale.

Conditions :

- Seules sont considérés aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des soumissionnaires ayant leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et qui possèdent la licence requise en vertu de la Loi sur le Bâtiment.
- Le soumissionnaire devra déposer avec sa soumission une attestation délivrée par Revenu Québec relative à ses obligations fiscales : celle-ci devra être valide jusqu'à la fin de la période de trois mois qui suit le mois au cours duquel l'attestation a été délivrée.
- Les soumissions devront obligatoirement être préparées sur les formulaires fournis dans les documents de soumission.
- Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission Elle devra être valide pour soixante (60) jours, à compter de la date fixée pour le dépôt des soumissions. Cette garantie peut être sous forme :
 - d'un cautionnement de soumission représentant un montant de dix mille dollars (10 000,00 \$) utilisant la formule (section 00320 du devis) ou émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution, **où**
 - d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie irrévocable représentant un montant de dix mille dollars (10 000,00 \$).
- Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission; et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.
- Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant une licence valide émise par la Régie du bâtiment du Québec.

Dépôt des soumissions :

Les soumissions seront reçues jusqu'à **14h** heure locale en vigueur, le, **lundi 10 mai 2021** pour être ouvertes publiquement à **notre nouveau siège social au 649, boulevard de la Gappe à Gatineau**, le même jour et à la même heure.

Demande d'information :

Les soumissionnaires qui désirent recevoir de l'information ou des précisions au regard de l'appel d'offres doivent **obligatoirement** le faire **par écrit** au plus tard **une (1) semaine avant l'ouverture des soumissions** en communiquant avec la personne suivante et en prenant soin de mentionner le numéro et le titre du projet, soit :

(2021-16: Remplacement des couvre-planchers des logements)

Personne-ressource : Mme Andréane Rioux, responsable

Téléphone : 819 568-0033, poste 515

Adresse courriel : rioux.a@ohoutaouais.ca

Visite des lieux (facultative):

Aux soumissionnaires intéressés, une visite peut se faire uniquement sur prise de rendez-vous en communiquant, au plus tard 10 jours ouvrables avant la date limite de réception des soumissions, avec le responsable du projet qui en indiquera le lieu, la date et l'heure.

Tous les soumissionnaires et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le « Propriétaire » ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.